

RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès

SOMMAIRE

p.1 et 2 : L'édito / p. 2 et 3 : Actualité sociale et Bras m'en tombent / p.4 à 7 : Place au débat : La réforme Macron des retraites / p.8 : Coup de gueule



EDITO

L'inflation -dont la maîtrise a été pendant longtemps l'alpha et l'oméga des libéraux - est repartie à la hausse, elle pourrait atteindre 10 % d'ici la fin de l'année. Depuis le début de l'année déjà, les prix à la consommation ont augmenté de plus de 5 %. Les prix des produits de première nécessité, celui de l'énergie, celui des transports, ... flambent. Le cas de l'énergie est particulièrement évocateur : L'envol des prix internationaux du pétrole se traduit par celui des profits pour Total-Energies. Le gouvernement fanfaronne d'avoir obtenu de Total-Energies une mini-ristourne de 10 centimes à la pompe, soit une perte de 100 millions d'€ pour le groupe pétrolier et gazier qui a engrangé 5 milliards d'euros de bénéfices sur les trois premiers mois de l'année, après une année record à 16 milliards en 2021 ; la moitié de son profit a été distribuée aux actionnaires. En attendant, les Français payent au prix fort la hausse du cours du pétrole. De leur côté, Engie et les autres opérateurs sont censés répercuter leurs propres bénéfices financiers vers les consommateurs pour faire baisser leur facture. En fait, elle a augmenté de 7 %... : le surcoût de l'énergie pour les familles fait le surprofit des grandes compagnies (privées !) de l'énergie.

Evidemment, ce sont les plus défavorisés qui en pâtissent le plus : il n'est plus question de « superflu », on rogne sur les soins, l'alimentation, le chauffage... Mais l'ensemble de la population est touché d'autant que les salaires stagnent ou régressent depuis une dizaine d'années, idem pour les pensions de retraites, pour ceux qui vivent des diverses aides sociales ; dans le public, nombreuses sont les rémunérations inférieures au Smic. Dans notre dernier bulletin (de mai), le *Place*

au débat exposait la nécessité de revenir à l'échelle mobile des salaires ; c'est en effet plus que d'actualité : c'est une exigence sociale !

La campagne électorale l'a, pour partie, abordé : l'urgence est à l'augmentation des salaires et la gauche, toute la gauche, syndicale comme politique, doit se remparer de cette question. La bataille sera frontale : il faut rappeler l'impudence de François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France, nanti d'un salaire de 30 000€ par mois et qui ose affirmer que « tout le monde serait perdant si les salaires augmentaient en ce moment ». Et on ne doute pas que le cynisme des actionnaires du CAC40 soit de même niveau, même si l'année passée les 40 plus grosses entreprises françaises ont vu leurs profits augmenter de 300%, même si elles ont versé 70 milliards d'euros de dividendes, même si le revenu des PDG de ces sociétés s'élève à 237 millions d'euros (+ 23% en un an, on a envie d'être d'accord avec Villeroy en ce qui les concerne !). Et cela pendant qu'elles recevaient les aides publiques au prétexte de la pandémie et du « quoi qu'il en coûte » macronien (on sait à *qui* il en a coûté !), ce qui ne les a pas empêchées de supprimer des dizaines de milliers d'emplois ! En attendant la vie devient encore plus difficile pour des milliers de familles qui n'arrivent plus à boucler les fins de mois, comme pour celles qui sont en train, progressivement, d'être touchées par le « déclassement », leur niveau de vie ne cessant de baisser. La crainte de l'avenir, l'angoisse pour les générations à venir s'amplifient.

Les valeurs de solidarité et de justice sociale sont bradées, bafouées pour ne pas dire ouvertement

moquées par les tenants de l'individualisme et les laudateurs de la réussite sur le dos des autres. Au mépris de la loi et de la simple honnêteté. Jamais un président n'a autant été cerné par les affaires. Sans rappeler celles qui ont terni son 1^{er} quinquennat (ah ! Benalla, Grivau, Delevoye, Ruy, Ferrand, Goulard...), aujourd'hui Macron est le président de la Cinquième qui a eu le plus de ministres ou de proches soupçonnés de corruption autour de lui. « En même temps » quand on fait appel à des Cabinets Conseils pour diriger les affaires de l'Etat... D'ailleurs après McKinsey c'est au tour de General Electric ! Le Parquet national financier a été saisi d'une plainte contre GE pour blanchiment de fraude fiscale, abus de confiance, recel, faux et usage de faux. La plainte a été déposée par Eva Joly au nom des syndicats de la branche énergie de GE, ex-Alstom, avec le soutien des ONG Attac et d'Oxfam France. GE est soupçonnée d'avoir délocalisée en Suisse et au Delaware (un paradis fiscal au cœur des États-Unis) des profits réalisés en France, ce qui

explique pourquoi, malgré l'augmentation de la production, l'entreprise était de plus en plus déficitaire !

Alors augmenter les salaires, les libéraux ont des tas d'arguments contre, arguments qu'ils qualifient eux-mêmes d'incontestables : « ça freinerait la reprise, ça nuirait à la compétitivité des entreprises, et puis il faut privilégier la création d'emplois... ». Sauf que depuis que ces arguments sont à l'œuvre, on attend toujours la relance et il y a perte d'emplois pérennes au profit d'emplois précaires ; voilà le résultat des brillantes théories des « experts » libéraux ! Les travailleurs sont également victimes d'une politique forte d'individualisation des salaires (le fameux salaire au mérite...), des restructurations et de la sous-traitance qui les éloignent des lieux réels de décisions.

Marinette BACHE

ACTUALITE SOCIALE

Nous publions ci-dessous la lettre de 9 organisations nationales de retraités qui interrogent les candidats aux élections législatives sur leurs problèmes. Cette lettre a le mérite de mettre en évidence les difficultés qu'ils vivent et d'attirer l'attention sur leurs préoccupations et propositions.



Madame, Monsieur,

Vous êtes candidat ou candidate aux élections législatives.

Nous sommes un ensemble de 9 organisations nationales de retraités, syndicats ou associations, qui agissons ensemble depuis 2014 et avons défini en commun un certain nombre de revendications. Nous souhaiterions avoir votre réponse sur celles-ci afin de les faire connaître à nos adhérents et sympathisants. Ceux-ci se sont mobilisés ces derniers mois, comme le 2 décembre 2021, avec une manifestation nationale à Paris de plus de 25 000 personnes ou encore le 24 mars 2022 à travers plus de 28 rassemblements régionaux avec 40 000 manifestantes et manifestants.

Pouvoir d'achat

Les revenus des retraités « décrochent » de ceux des salariés du fait de la désindexation des pensions par rapport aux salaires mise en place en 1987. C'est ainsi que plus d'un million de retraités sont en dessous du seuil de pauvreté et que trois retraités sur dix perçoivent une pension de droit direct inférieure à 1 000 euros bruts mensuels.

Question 1 : Êtes-vous favorable à un retour à l'indexation des pensions sur l'évolution du salaire moyen ?

Le Code de la Sécurité sociale (articles L.161-23-1 et L.161-25) prévoit l'indexation annuelle des pensions sur l'indice INSEE de l'inflation. Pourtant, depuis 2013, cela n'a pas été le cas, avec des gels ou des sous-revalorisations. Sur cette période, les retraités ont perdu près d'un mois de pension sur une année. De ce fait, le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) indique que le niveau relatif des pensions par rapport au revenu d'activité

va continuer à se dégrader. La pension moyenne brute (1 140 € pour les femmes et 1 920 € pour les hommes) va continuer à diminuer pour atteindre 32 % du salaire brut en 2070.

Question 2 : Êtes-vous prêts à prendre des mesures pour un rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2014 et pour éviter que cette dégradation programmée se poursuive ?

Alors que le candidat Macron de 2017 avait promis aux retraités le maintien de leur pouvoir d'achat, la CSG des retraités a été augmentée de 1,7 point le 1^{er} janvier 2018, soit une hausse de son montant de près de 25 %.

Question 3 : Êtes-vous favorable à l'annulation de la hausse de la CSG ? Êtes-vous pour la mise en place d'une assurance maladie financée par les cotisations sociales ?

Santé

Les retraités sont inquiets de la situation du système de santé et en particulier de celle de l'hôpital public : manque d'effectifs, manque de matériels, manque de masques... Il est apparu que, malgré des milliards versés notamment aux laboratoires, le pays est totalement dépendant de firmes étrangères pour se fournir en biens indispensables. Le nombre de lits supprimés depuis le début du quinquennat se monte à 17 600.

Cette situation fragilise tout le système de santé du pays : fermetures d'hôpitaux, fermetures de maternités, fermetures de services, etc. Tout ceci engendre des déserts médicaux et industriels sur l'ensemble du territoire.

Question 4 : Quelles mesures envisagez-vous pour améliorer le système de santé hospitalier et le faire fonctionner de nouveau correctement (création de lits, embauches, etc.) ?

EHPAD et services d'aide à domicile

Comme de récents scandales l'ont révélé et comme le rapport IGAS-IGF le confirme, la situation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) est très grave dans de nombreux établissements. Afin de faire des économies, il a même été suggéré un moratoire sur la création de nouveaux EHPAD publics. Une loi traitant du « grand âge » devait sortir, mais n'a pas été publiée. La situation des services d'aide à domicile n'est pas meilleure : manque de personnel, manque de qualification et manque d'intérêt pour ces professions insuffisamment valorisées. Il est scandaleux que des groupes privés s'enrichissent sur le dos des seniors. La perte d'autonomie des personnes âgées est d'abord un problème de santé et justifierait donc la création d'un service public financé par l'assurance maladie et non d'une 5^e branche financée par l'impôt.

Question 5 : Êtes-vous favorable à la prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % par l'assurance-maladie ? Quelles mesures préconisez-vous pour l'embauche et la formation de personnels qualifiés (Ehpad et services à domicile) en nombre suffisant ?

Services publics

De nombreux services publics sont fermés, réorganisés sur le territoire depuis plusieurs années, entraînant notamment de nombreux retraités dans des difficultés croissantes afin de répondre à leurs besoins. L'accélération du tout numérique au détriment de la proximité et de la présence de salariés de service public formés, accélère ce processus.

Question 6 : Êtes-vous favorable à la remise en place de services publics de proximité répondant aux besoins de nos concitoyens et plus particulièrement de ceux des retraités ?

Ecoute

Alors qu'ils représentent 17,8 millions de citoyens, les retraités et personnes âgées ne disposent d'aucun interlocuteur de pleine compétence quant à leurs problèmes et difficultés puisqu'il n'y a plus de ministère dédié aux retraités et personnes âgées.

Question 7 : Êtes-vous favorable à la création d'un tel ministère ?

LES BRAS M'EN TOMBENT

URGENCES A L'HOPITAL

La presse s'en est faite l'écho : les urgences hospitalières vont mal à tel point que certaines ont décidé de fermer une partie de la journée ou de la nuit dans de nombreuses régions. Pénurie de médecins, d'infirmières, surcharge de travail sont le lot quotidien. On aurait pu attendre de Macron et du gouvernement qu'ils prennent des initiatives telles qu'augmentation des salaires ou formation accélérée de nouveaux postulants. Que nenni ! Leur décision : une nouvelle commission théodoule pour réfléchir pendant un mois !

PLACE AU DEBAT

REFORME MACRON DES RETRAITES : POURQUOI, COMMENT ?

Par Jean-Claude CHAILLEY

I/ Verbatim : la politique – hystérique – qu'ils veulent imposer.

- Emmanuel Lechypre, éditorialiste économique BFM, haineux : « **spoliation des jeunes par les vieux qui sont déjà trop heureux** ». « **Ils ont rien cotisé les retraités d'aujourd'hui, rien !** ». Il veut également pulvériser la fonction publique, s'oppose avec véhémence à ce que les salaires suivent l'inflation. Pour lui la France est un « **pays socialiste** ».
- Nicolas Doze (animateur Experts BFM Business, porte-parole de fait du MEDEF). Il martèle que le **déficit** des régimes de retraite est « **maquillé par 30 milliards de sur-cotisation de l'Etat employeur** ». « **Augmenter le SMIC de 15 % c'est 350 à 500 000 chômeurs** ».
- Un « expert » (de la manipulation) : « **Faut-il réindexer les pensions en creusant le fossé entre les générations ou cibler uniquement les petites retraites ?** ».
- Philippe Aghion, prof d'économie, auteur des programmes de Macron (3/05) : « **Poursuivre la réforme de l'Etat** ». « **Il faut repousser l'âge de la retraite, mais pas par la borne d'âge de 64 ou 65 ans ; augmenter la durée de cotisations, mettre la CFTD, Laurent Berger, dans le coup** ».
- Jean-Marc Daniel (professeur d'économie, pilier de BFM) : « les boomers vont quitter cette vie de **patachon**, l'enjeu n'est **pas tellement un problème financier**, c'est un **problème de quantité de travail**. « **Il faut travailler plus** », « **supprimer le statut, un contrat de travail unique** ». Des **salariés** trop payés par rapport à leur travail **sont des « voleurs »**.
- Jérôme Dedeyan (PDG) : Il n'y a **pas de problème de financement** car les cohortes de boomers vont disparaître. (La réforme des retraites) c'est un endroit facile où envoyer un **signal de modération de la dépense publique**, de trajectoire de correction qui est indispensable pour la **solvabilité du pays**. Il faut que ça se passe « **maintenant** par **ordonnances ou 49-3** **puisqu'on a un président de la République légitimement élu** » ... « Il faut aussi une réforme de la **capitalisation** ». **Il y aurait évidemment des mécontentements à traiter...mais le fait de retarder me gêne car j'ai peur que ça disparaisse, que ça s'effiloche une fois de plus** ».
- Isabelle Joe Bazille directrice des études économiques Crédit agricole **comprend que la réforme soit différée** car « se percuterait avec l'inflation qui galope ». « Réforme prioritaire, **générations futures**, augmenter durée du temps de travail **tout au long de la durée de vie**, ... **véritable levier de crédibilité au niveau de l'Europe... réforme phare du prochain quinquennat** »...
- ▶ Dans ses recommandations du 23 mai **la Commission européenne insiste sur la fin des régimes spéciaux, la reprise d'une « réforme ambitieuse** » qui avait été interrompue par le Covid.

La réforme des retraites, susceptible de mobilisations de masse, est un gage à l'Union européenne, aux marchés financiers, au MEDEF.

La baisse permanente des pensions a pour but d'équilibrer les budgets, de réduire la dette de la France, de revenir vers les « critères de Maastricht ».

Elle permettrait de nouveaux cadeaux aux entreprises, déjà promis.

Elle ouvrirait en grand le marché de la capitalisation.

Elle serait un signal qu'ensuite le gouvernement déroulera dans tous les domaines, code du travail, statuts, coupes budgétaires, achèvement du démantèlement de la Sécurité sociale, des services publics, des 35 heures,

Pour eux Macron « entrerait dans l'Histoire » - comme un nouveau Thatcher -

II/ ETAT DES LIEUX des RETRAITES (DREES, mai 2022)

Fin décembre 2020 **17,9 millions de retraités**, dont 16,4 millions résident en France et 1,6 million à l'étranger. 16,9 millions de droit direct résidant en France ou à l'étranger ; 4,3 millions ont une pension de réversion, dont 1 million uniquement la réversion.

Budget 332,4 milliards : en 2020 (14,4 % du PIB). Très peu de capitalisation.

1/4 des retraités de droit direct sont poly-pensionnés

Age départ en retraite : 62 ans et 4 mois (hommes 62 ans, femmes 62 ans et 7 mois), + 1 an et 9 mois depuis 2010 ; 14 % des 65 ans ne sont pas encore à la retraite.

Plus de la moitié des nouveaux retraités Agirc-Arrco, retraite en chute libre, ont subi un malus temporaire.

Pension mensuelle moyenne, résidents en France

Droit direct hors majo 3 enfants ou +	Pension de droit direct avec majoration 3 enfants et plus				Pension totale (droit direct, droit dérivé = réversion, et majoration pour 3 enfants ou plus)			
Brute	Brute	Brute	Brute	Nette	Brute	Brute	Brute	Nette
Ensemble	Ensemble	Femmes	Hommes	Ens	Ens	Fem	Hom	Eens
1466	1509	1154	1931	1400	1654	1401	1955	1537

- ▶ **La pension brute moyenne est de 1654 € en 2020.**
- ▶ **Le SMIC est de 1645 € brut, 1302 € net.**
Le salaire brut moyen 2019 est de 3183 €.
- ▶ **L'écart de pension** de droit direct entre les femmes et les hommes est passé de 50,1 % en 2004 à 40,2 % en 2020, donc en 16 ans. Avec les droits dérivés – surtout la réversion – il passe de 40,2 % à **28,4 %**. (L'écart de salaire net femme – hommes est encore de 19 % en 2019).
- ▶ **La pension nette moyenne est de 62,9 % du revenu d'activité net moyen.**
- ▶ **Fin 2016 37 % des retraités (54% des femmes, 16 % des hommes) ont une pension de droit direct inférieure à 1000 euros.**

LA BAISSSE DES PENSIONS DU 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2021 (source CGT)

Indice des prix INSEE hors tabac	SMIC	Salaire mensuel de base	Pensions brutes (2)		Pensions brutes (3) en moyenne mensuelle	Pensions nettes (2) (avec CSG à 8,3 et CASA)	Pensions nettes (3)(avec CSG à 8,3 et CASA) en moyenne mensuelle
+ 15,79%	+ 24, %	+ 27,4 % (1)	De base	+12,55 %	+ 8,31 %	+ 9,54 %	+ 7,41 %
			Arrco	+ 11,86 %	+ 7,50 %	+ 9,63 %	+ 6,76 %
			Agirc	+ 9,66 %	+ 5,89 %	+ 7,47 %	+ 5,37 %
(1) L'indice du dernier trimestre 2021 étant provisoire, il pourra y avoir un léger décalage. (2) Les % sont calculés en fonction du montant de la pension de décembre 2021 / décembre 2007. (3) Un peu variable selon la proportion pension de base / pension complémentaire							

- ▶ **Les pensions ont perdu 4 points de PIB (environ 25 %) dans les réformes depuis 1988, ça s'accélère ces dernières années, et ils veulent en rajouter !**

Le « niveau de vie » des retraités et la « spoliation » des jeunes

Il est difficile de justifier « la spoliation des jeunes par les retraité-e-s » alors que plus de la moitié des retraité-e-s ont une pension brute inférieure à 1650 €, 1400 € net.

Ils opposent donc une autre notion, la seule qu'on entend à la télé : le niveau de vie.

Le niveau de vie c'est quoi ? INSEE : « le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le **niveau de vie** est donc le même pour tous les individus d'un même ménage ».

Le niveau de vie n'a rien à voir avec la pension qui dépend de ses cotisations, ou du salaire des 6 derniers mois pour les fonctionnaires. Parler de niveau de vie permet d'instiller dans la population que les retraité-e-s sont des nanti-e-s au détriment des actifs.

DREES : « **le niveau de vie médian des retraités** vivant en France métropolitaine dans un logement ordinaire (hors institutions) s'élève à 1900 € par mois, **il est supérieur de 3,3 % au niveau de vie médian de la population** qui est de 1840 € par mois ». « Si l'on tient compte de l'avantage que donne sur le niveau de vie le fait d'être propriétaire de son logement, le niveau de vie médian des retraités...est supérieur de **9,5 %** au niveau de vie médian de l'ensemble de la population ».

Et en plus, injustice suprême, il y a moins de pauvres chez les retraité-e-s (8,7 % contre 14,6 % pour l'ensemble de la population).

Leur conclusion,

Les retraités « spolient » les actifs, vivent trop luxueusement. Il faut accélérer la baisse des pensions par rapport aux actifs au moins jusqu'en 2070 !

L'avenir des jeunes à l'horizon 2070 vu par le libéralisme.

Les lois actuelles organisent pour les 50 prochaines années un décrochage croissant entre les pensions et les salaires des actifs. **Les jeunes de 20 ans sont considérés par avance comme des « spoliateurs » de leurs enfants pas encore nés !**

Notre analyse :

C'est le niveau de vie des jeunes, des actifs, qui est plombé par les salaires trop bas, le chômage et la précarité de masse (7,5 millions inscrits à Pole emploi, plus ceux sortis du marché du travail, au total près de 10 millions). **Il faut augmenter massivement l'emploi et les salaires.**

Les retraités ont droit à leur pension car ils ont travaillé, cotisé toute leur vie.

Qu'ils aient pu ou non économiser pour acquérir un logement pour ne rien avoir à demander à leurs enfants (qui sinon leur doivent assistance) n'a rien à voir avec la pension.

- ▶ Justifier la baisse des pensions par le « niveau de vie » moyen, c'est comme si on baissait les salaires d'un couple sous prétexte qu'il y a 2 salaires (c'est d'ailleurs de fait le cas des femmes).
- ▶ Nous refusons leur basse manœuvre de lutte entre générations, entre parents et enfants.
- ▶ **Il est nécessaire pour les générations présentes et futures, de réindexer les pensions sur le salaire moyen, lui-même augmenté.**

III/ La « ré-indexation « des basses pensions » sur l'inflation est une désindexation.

Depuis 1988 (Séguin) la loi prévoit l'indexation des pensions sur l'inflation au lieu du salaire moyen, ce qui assure son décrochage par rapport aux salaires.

En cette période électorale le gouvernement prévoit :

- ▶ **Uniquement d'avancer** la ré-indexation de la pension de base qui devrait intervenir au 1^{er} janvier 2023. (L'Agirc-Arrco n'est pas concernée)
- ▶ Olivier Dussopt : « **Faire une réforme qui améliore le système de retraite mais qui ne l'équilibre pas, ce n'est pas responsable** ». **En clair maintien d'une réforme pour accélérer la baisse des pensions.**
- ▶ La proposition de « **réindexer** » **uniquement les basses pensions est en réalité une désindexation** puisque la loi prévoit l'indexation de toutes les pensions.

Derrière la fausse générosité, le « ciblage », « pour les plus pauvres », ils visent toujours la baisse des droits de la masse la population vers un « **filet de sécurité** »

- **Dernière trouvaille : revaloriser les pensions de l'inflation serait une injustice insupportable puisque les salaires ne suivent pas l'inflation !**

IV/ Barrière d'âge à 64 ou 65 ans ou retraite à la carte, « en sifflet »,... pour diviser et limiter les mobilisations ?

Repousser la barrière d'âge à 64, 65 ans, peut entraîner des mobilisations de masse. Certains proposent de l'abandonner pour utiliser d'autres moyens, d'autant qu'avec la réforme Touraine on sera déjà en moyenne à 64 ans en 2027 : **il suffit d'augmenter, d'accélérer, le nombre de trimestres nécessaires**. En tout cas, l'objectif c'est de frapper tous les régimes, si possible – par exemple réforme à la carte - en rendant les mobilisations futures le plus difficile possible.

Voulant diviser, le macroniste Philippe Aghion, et beaucoup d'autres, espèrent qu'abandonner la barrière d'âge, comme le demande la CFDT, permettra d'obtenir sa signature, peut-être d'autres.

V/ La date de la réforme, débat sur la stratégie pour imposer les réformes

Certains veulent passer la réforme par 49-3 sitôt passées les législatives « de peur qu'elle ne voit jamais le jour, ou ne soit pas à la hauteur », par crainte des mobilisations. D'autres pensent qu'avec la baisse du pouvoir d'achat due à l'inflation, le mécontentement général, il ne faut pas trop charger la barque, mais co-constituer la réforme.

Emmanuel Macron a choisi une méthode dans son discours d'investiture : **Une co-construction « gouvernement, Parlement, partenaires sociaux, forces vives économiques, sociales, ... »**. **Il s'agit de marginaliser les représentants des salariés dans une parodie de démocratie.**

La réforme par consensus souhaitée par Macron.

Macron espère l'accord d'un certain nombre de syndicats, noyés avec le MEDEF, la société civile, pour prendre les mesures les plus dures en limitant les mobilisations.

VI/ Pas de problème de financement ? Vrai et faux.

- ▶ **Jusqu'à maintenant** pour le Conseil d'Orientation des Retraites, il n'y avait pas vraiment de problème de financement des retraites. Les libéraux ont donc inventé les 30 milliards de « sur-cotisation de l'Etat employeur », alors qu'au contraire **il y a sous cotisation à cause des gigantesques exonérations de cotisations sociales « patronales »**.
- ▶ Mais le COR se situait **dans le cadre des lois existantes** qui prévoient **un décrochage sans cesse accru des pensions par rapport au salaire des actifs, jusqu'en 2070, ce que nous dénonçons.**
- ▶ **Pour un rattrapage des pensions, les 60 ans, la ré-indexation des pensions sur le salaire moyen,... il faut des financements additionnels importants. Pour les financer, il faut augmenter le SMIC, l'emploi, les salaires. Il faut aussi revenir sur les gigantesques exonérations de cotisations sociales « patronales », choix politique qui ne fait pas l'unanimité dans le mouvement social. Il faut donc en débattre.**
- ▶ **Les crises se succèdent. Il ne faut pas subordonner les pensions aux effets des crises, aux « prévisions » des « experts », qui se plantent ou sont au service du MEDEF.**

Pour des pensions de retraites garanties

Les retraités, comme les actifs, ont le droit de vivre dignement. Ils n'ont pas à subir l'aléa des crises créées par les politiques libérales qu'ils combattent à juste titre. Ce ne sont pas les dividendes qu'il faut garantir, c'est le niveau des pensions !

AUCUNE REGRESSION ! ABANDON DE LA REFORME ! RECONQUETE !

- ▶ **Avec ou sans barrière d'âge on ne veut pas de leur réforme qui vise à travailler jusqu'à 70 ans et plus pour une pension en baisse permanente !**
- ▶ **Il faut bloquer leur frénésie de réformes destructrices tous azimuts !**
- ▶ **Il faut au créer les conditions d'une mobilisation unitaire de très haut niveau pour qu'ils abandonnent leur « réforme phare », pour reconquérir ce que les réformes précédentes ont détruit !**

COUP DE GUEULE

"M. Piolle, en autorisant le burkini, vous renforcez une aliénation"

Par Henri Peña-Ruiz (chronique parue dans le journal Marianne)

Monsieur le Maire,

Vous voulez autoriser le burkini dans les piscines municipales. Celles-ci sont publiques et comme telles soumises aux règles d'hygiène qui sont d'intérêt général et non négociables. Sauf à briser la République comme cadre commun à toutes et à tous en admettant que des règles particulières puissent tenir en échec la loi commune. Vous jugez donc habile d'adopter une rhétorique universaliste en mélangeant tout : les seins nus, le short, le burkini. Une remarque : le short et le burkini contreviennent à l'hygiène, ce qui n'est pas le cas des seins nus.

Vous voulez oublier que le slip de bain moulant, donc au plus près du corps, éventuellement assorti d'un bonnet, est une mesure d'hygiène, imposée par une politique de santé publique pour tous les bassins aquatiques fermés. Un tel règlement n'aurait aucune raison d'être dans la mer, milieu aquatique ouvert. Des élus de droite, récemment, ont voulu y interdire le burkini. Ils avaient tort, dès lors que l'hygiène n'était pas en cause. Bref il aurait été moins contestable de maintenir le slip moulant, quitte à autoriser le burkini à la condition qu'il soit raccourci et moulant, ce qui toutefois aurait eu peu de chances de satisfaire les religieux soucieux de cacher le corps de la femme.

Maintenant parlons du principe de liberté, que vous mettez en avant en oubliant sa définition mémorable : « la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui » (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, article 4). Le règlement concernant la tenue de bain vise à préserver l'hygiène, et ne pas le respecter c'est bien nuire à autrui. L'hygiène publique est une exigence universelle, qui fait partie du bien commun. La religion est un particularisme, qui n'engage que ses fidèles, et ne saurait donc l'emporter sur la loi commune. Le creuset français s'est construit sur ce constat simple à comprendre. C'est dans un cadre républicain laïque, affranchi de tout particularisme, que des populations de toutes origines peuvent s'entendre.

« Sous prétexte de liberté non seulement vous consacrez le défi à l'hygiène publique par un particularisme religieux, mais vous présentez comme allant de soi et incontestable l'imposition à la femme d'une pudibonderie sélective, puisque c'est elle et elle seule qui doit cacher son corps. »

Parlons maintenant de la laïcité, si souvent calomniée. En affranchissant la loi commune de toute tutelle religieuse, elle joue un rôle émancipateur, que vous semblez oublier. En l'occurrence, elle récuse toute démarche qui fait passer l'intérêt commun, à savoir l'hygiène publique, après la prétendue liberté religieuse. La préséance d'une exigence universelle sur les croyances particulières et les usages qu'elles consacrent n'a rien de liberticide car elle garantit le libre choix d'une religion ou d'un humanisme athée, pourvu que l'un et l'autre respectent la loi commune. Souvenez-vous que la Révolution Française a donné les droits de l'homme comme fondement aux lois communes, en lieu et place des particularismes coutumiers, véhicules fréquents de traditions rétrogrades liées au machisme patriarcal.

C'est pour cette première raison que votre décision bafoue la laïcité et sa dimension émancipatrice. Mais il y en a une seconde, tout aussi grave. Sous prétexte de liberté, non seulement vous consacrez le défi à l'hygiène publique par un particularisme religieux, mais vous présentez comme allant de soi et incontestable l'imposition à la femme d'une pudibonderie sélective, puisque c'est elle et elle seule qui doit cacher son corps. Ce n'est pas le rôle d'une institution publique de présenter comme normale et habituelle une telle aliénation, et ce faisant, de l'encourager. Pascal rappelait que l'habitude est une seconde nature. Que vous le vouliez ou non, vous renforcez une aliénation, car en la consacrant, vous la constituez en exemple à suivre, ce qui est une aubaine pour les religieux qui veulent l'imposer.

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de Résistance Sociale, association loi 1901 :

Siège social : 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : www.resistancesociale.fr Courriel : webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice de la publication : **Marinette BACHE**